



CANTON DE CHAMPLAIN
RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

le 12 mars 2019
TOWNSHIP HALL

MEMBRES PRÉSENTS: Normand Riopel, maire
Peter Barton, conseiller
Troy Carkner, conseiller
Jacques Lacelle, conseiller
Michel Lalonde, conseiller
Violaine Tittley, conseillère
Sarah Bigelow, conseillère
Gérard Miner, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE: André Roy, conseiller

AUSSI PRÉSENTS: Paula Knudsen, directrice générale
Alison Collard, greffière
Kevin Tessier, trésorier
James McMahon, directeur des travaux publics
Marie Pageau Handfield, coordonnatrice des Services de garde

OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 H

La réunion régulière a été ouverte à 19 h.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun conflit noté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il fut

Résolution 2019-96

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion régulière du 5 mars 2019, tel que présenté.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION PAR LE CONSEIL

Aucune

PRÉSENTATION – COMITÉS / CONSULTANTS

Aucune

DÉLÉGATION

Aucune

RAPPORTS DU PERSONNEL

Urbanisme

Liste des projets d'urbanisme en cours

Le Conseil a examiné la liste. Il fut

Résolution 2019-97

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la liste des projets d'urbanisme en cours, telle que mise à jour le 5 mars 2019, soit reçue et classée.

ADOPTÉ

Demande de morcellement B-007-2019 - Guindon

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2019-98

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement de Jean-Claude Guindon et Nicole Guindon de même que les commentaires de l'urbaniste et de l'officier en chef de la construction soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-007-2019) soit accordée moyennant ces conditions :

1. Que le propriétaire soit tenu d'obtenir un changement de zonage, avec toutes les possibilités d'appel épuisées, afin de traiter certains aspects de l'autorisation proposée qui ne sont pas conformes aux dispositions du règlement de zonage du canton de Champlain tel que :
 - la superficie totale des bâtiments accessoires existants soit supérieure à la superficie de la maison située sur le lot à être détaché;
 - la hauteur des bâtiments accessoires existants soit supérieure à 6.0 mètres; et
 - la superficie du terrain retenu.
2. L'utilisation résidentielle devra soit être interdite sur la parcelle retenue ou être mise dans une zone d'aménagement différé jusqu'à ce que la politique 4.3.5.1 du Plan officiel des CUPR soit respectée.
3. Que le propriétaire obtienne un permis de démolition pour enlever le vieux silo et que celui-ci soit démoli avant que le certificat soit émis.
4. Que la grange soit convertie en bâtiment accessoire (ne pouvant pas y habiter des animaux de la ferme) à la satisfaction de l'Officier en chef de la construction.
5. Tout entreposage extérieur de biens ou d'équipements qui sont accessoires à un usage agricole devront être entreposés à l'intérieur ou enlevés de la propriété à la satisfaction de l'Officier en réglementation.
6. Le solde des taxes restant à payer, y compris les pénalités et les intérêts, sera versé au canton.
7. Le propriétaire doit confirmer que la fosse septique sera conforme au code du bâtiment de l'Ontario à la satisfaction de l'Officier en chef de la construction.
8. Que l'emprise du chemin Pleasant Corner Road Ouest en face de la partie du lot détaché (A) et retenu (B) de l'application soit élargie au besoin à 13 mètres du centre du chemin et qu'un Transfer/Acte de cession transférant ledit terrain au Canton de Champlain soit préparé et exécuté sans frais et sans encombres pour la somme de 1\$.

ADOPTÉ

ADOPTION DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

Aucun

Administration

Commissaire à l'intégrité

Il fut

Résolution 2019-99

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil mandate l'Administration de lancer la recherche et le processus de sélection pour trouver les candidats pour le poste de commissaire à l'intégrité pour le canton de Champlain par la publicité dans les journaux et le site Web.

ADOPTÉ

Finances

Rémunération du conseil 2018

Le Conseil a examiné ce document. Il fut

Résolution 2019-100

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport au Conseil daté du 5 mars 2019 qui énumère la rémunération et les dépenses payées aux membres du Conseil en 2018 et qu'a soumis le trésorier, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Comptes

Le Conseil a examiné ce document. Il fut

Résolution 2019-101

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés et tels que présentés par le trésorier le 12 mars 2019, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

Note de service - Changements au Budget 2019

Cette note de service a été fournie à titre d'information.

Service d'incendie

Le Conseil a examiné ces rapports. Il fut

Résolution 2019-102

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les rapports mensuels du Service d'incendie pour le mois de février 2019, tels que soumis par le chef de district 1 et le chef de district 2, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

District 1 - rapport mensuel - février 2019 (ADOPTÉ)

District 2 - rapport mensuel - février 2019 (ADOPTÉ)

Parcs et loisirs

REC - rapport mensuel - février 2019

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2019-103

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport mensuel du Service des parcs et loisirs pour le mois de février 2019, tel que soumis par la directrice du Service des parcs et loisirs, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Voirie

PWD - rapport mensuel - février 2019

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2019-104

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport de la voirie pour le mois de février 2019, tel que soumis par le directeur du Service des travaux publics, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Bâtiment

CBO - rapport mensuel - février 2019

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2019-105

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service du bâtiment pour le mois de février 2019, tel que soumis par l'officier en chef de la construction, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Réglementation

BEO - rapport mensuel - février 2019

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2019-106

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de la réglementation pour le mois de février 2019, tel que soumis par l'officier de la réglementation, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Services de garde

DCS - rapport mensuel - février 2019

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2019-107

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport des Services de garde pour le mois de février 2019, tel que soumis par sa coordonnatrice, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Eau-Égout / Agence ontarienne des eaux

Le Conseil a examiné ces rapports. Il fut

Résolution 2019-108

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les rapports annuels pour les systèmes de l'eau potable de Laurentian Park, L'Original et de Vankleek Hill pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018, tels que soumis par l'Agence ontarienne des eaux (AOE) soient reçus et classés et que le personnel soit chargé de répondre aux recommandations comprises dans les rapports.

ADOPTÉ

Drainage

Rapport mensuel de drainage - février 2019

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2019-109

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du surintendant du drainage pour le mois de février 2019, tel que soumis par celui-ci, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

RAPPORT DES MEMBRES DES COMITÉS DE LIAISON / RAPPORT DES COMITÉS

Recyclage

Procès-verbal de la réunion du 19 février 2019

Le Conseil a examiné ce procès-verbal. Il fut

Résolution 2019-110

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du Comité conjoint de recyclage du 19 février 2019 soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Conseil de la bibliothèque

Le Conseil a examiné ces deux documents. Il fut

Résolution 2019-111

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE

- (i) le rapport de la Bibliothèque publique du canton de Champlain pour le mois de février 2019; et
- (ii) le procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2019 du Conseil de la bibliothèque publique du canton de Champlain, tels que soumis par sa présidente et par la bibliothécaire en chef, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

LIB - rapport mensuel - février 2019 (ADOPTÉ)

Procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2019 (ADOPTÉ)

Comité plénier - Items par consentement

Résolution 2019-112

Proposé par: Violaine Tittley

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels qu'identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 12 mars 2019, soient adoptés :

- 8.3.4 Rapport du Service de l'Administration AD-06-19 – Commissaire à l'intégrité et une procédure de traitement des plaintes relevant du code de conduite du conseil
- 8.3.5 Dépenses capitales non-financées.

ADOPTÉ

Texte des résolutions adoptées par consentement telles qu'identifiées dans la résolution 2019-112 :

Rapport du Service de l'Administration AD-06-19 - Commissaire à l'intégrité et une procédure de traitement des plaintes relevant du code de conduite du conseil

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport AD-06-19 du Service de l'administration, daté du 28 février 2019 relativement au bureau du commissaire à l'intégrité et une procédure de traitement des plaintes relevant du code de conduite soit reçu et que le Conseil adopte un règlement pour établir le bureau du commissaire à l'intégrité et une procédure de traitement des plaintes relevant du code de conduite du Conseil.

ADOPTÉ

Dépenses capitales non-financées

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport administratif AD-06-09 daté du 1er mars 2019 concernant les dépenses capitales non financées soit reçu et que le Conseil approuve :

- 1) QUE le véhicule de l'Officier de la réglementation soit financé par le surplus accumulé de 2018;
- 2) QUE le projet «Arc Flash Evaluation» soit financé par le fonds de réserve pour l'eau et les égouts; et

3) *QUE la partie non financée du projet «Connecting Link» soit financée par une dette à long terme.*

ADOPTÉ

Société Alzheimer de Cornwall et Région - Fête du Canada, Vankleek Hill

Le Conseil a reconsidéré cette demande. Il fut

Résolution 2019-113

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve un don au montant de 1 000 \$ du budget des subventions divers à la Société Alzheimer de Cornwall et Région pour l'événement de la Fête du Canada 2019.

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil renonce au frais de location pour le terrain de balle molle pour l'événement de la Fête du Canada 2019, organisée par la Ligue de balle molle de Vankleek Hill et la Société Alzheimer de Cornwall et Région et que le département des parcs et loisirs fournisse du personnel au besoin.

ADOPTÉ

Proposition d'une politique pour l'enseigne électronique

Suite à une brève discussion, il fut

Résolution 2019-114

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la politique pour l'enseigne électronique soit rapportée au Comité plénier pour plus de discussion.

ADOPTÉ

Infrastructure de la marina

Résolution 2019-115

Proposé par: Michel Lalonde

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil demande à la directrice des parcs et loisirs d'investiguer la possibilité d'un don de 40 000 \$ auprès du Centre des services à l'emploi Prescott Russell pour la réparation des quais à la marina.

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil demande à la directrice des parcs et loisirs d'aller de l'avant avec les réparations à la marina au montant de 35 000 \$, et s'il n'y a pas d'autres subventions disponibles, le projet d'immobilisation de garage sera reporté au prochaine budget.

ADOPTÉ

5630 Route 34 - Connections à l'eau et aux égouts

Suite à une discussion, une motion modifiée fut présenté.

Résolution 2019-116

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise l'administration à commencer le processus de transfert de la réserve d'un pied (Block I) de la Couronne au canton de Champlain, et que le Canton paie les frais du Service de la propriété corporative confisquée du Ministère d'Infrastructure Ontario de 1 000 \$ à condition que le demandeur de la servitude paie les frais légaux encourus pour le transfert.

DÉFAIT

La motion principale fut proposée de nouveau.

Amendement :

Résolution 2019-117

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise l'administration à commencer le processus de transfert de la réserve d'un pied (Block I) de la Couronne au canton de Champlain, à condition que le demandeur de la servitude paie le frais du Service de la propriété corporative confisquée du Ministère d'Infrastructure Ontario de 1 000 \$ et les frais légaux encourus pour le transfert.

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve le remboursement du frais de 1000 \$ du Service de la propriété corporative confisquée du Ministère d'Infrastructure Ontario au demandeur de la servitude dans le cas où le projet ne se poursuivrait pas.

ADOPTÉ

Comité du sentier récréatif de Prescott et Russell

Aucun

RAPPORT DU MAIRE

Aucun

AUTRES SUJETS

Aucun

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Le Conseil a examiné ces procès-verbaux. Il fut

Résolution 2019-118

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve les procès-verbaux des réunions suivantes :

- Réunion spéciale (budgétaire) – le 11 février 2019;
 - Réunion régulière – le 12 février 2019; et
 - Comité plénier – le 5 mars 2019;
- tels que présentés.

ADOPTÉ

Procès-verbal - réunion spéciale (budget) - 11 février 2019 (ADOPTÉ)

Procès-verbal - réunion régulière - 12 février 2019 (ADOPTÉ)

Procès-verbal - Comité plénier - 5 mars 2019 (ADOPTÉ)

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Règlement 2019-09 - qui adopte une politique pour l'enseigne électronique

Ce point a été rapporté au Comité plénier.

Règlement 2019-10 - qui établit le bureau du commissaire à l'intégrité et une procédure de traitement des plaintes relevant du code de conduite du conseil

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2019-119

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2019-10, un règlement pour établir le Bureau du Commissaire à l'intégrité et une procédure de traitement des plaintes relevant du code de conduite du Conseil de la Corporation du canton de Champlain.

ADOPTÉ

Règlement 2019-11 - estimés du budget 2019

Résolution 2019-120

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2019-11, visant à adopter les estimés du budget 2019.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE (action requise)

Fondation CHEO - demande d'appui - magazine « Coup de cœur » au service des enfants

Résolution 2019-121

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve un don de 275 \$ à la Fondation du CHEO sous forme de publicité dans le magazine Coup de cœur au service des enfants.

ADOPTÉ

Demande d'appui - Jeux des 50 ans et plus

Le Conseil a considéré cette lettre. Il fut

Résolution 2019-122

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE deux prix de participation soient fournis par le Canton pour les événements de 2019 des Jeux des 50 ans et plus.

ADOPTÉ

Canton de South Stormont - révision des Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)

Il fut

Résolution 2019-123

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution du canton de South Stormont, numéro 047/20109 en date du 20 février 2019, qui exprime une grave préoccupation avec la diminution et/ou élimination à l'avenir des Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) et qui demande au gouvernement provincial de terminer le processus de révision de manière rapide puisque les modifications portés à ce financement aura un impact important à la viabilité des municipalités, soit appuyée.

ADOPTÉ

Ville de Saugeen Shores - Financement des loisirs et de la culture

Résolution 2019-124

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution de la Ville de Saugeen Shore, numéro 17-2019 en date du 11 février 2019, qui demande aux gouvernements fédéral et provincial d'aller de l'avant avec l'approbations des demandes de financement approuvées par le gouvernement du Canada et de la province de l'Ontario sous le Plan investir dans le Canada d'Infrastructure Canada pour aborder le déficit de l'infrastructure des services de loisirs et culture qui existe présentement à travers le Canada, soit appuyée.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE (à titre d'information)

Aucune

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question de la part du public.

RENCONTRE À HUIS CLOS

Une réunion à huis clos a eu lieu à 17 h avant le commencement de la réunion régulière.

Litige (à huis clos)

PROCHAINE RENCONTRE

- Réunion du Comité plénier - 2 avril 2019 - 16 h (à être confirmé)
- Réunion régulière - 9 avril 2019 - 19 h

RÈGLEMENT CONFIRMANT LES PROCÉDURES

Règlement 2019-12

Puisque tous les sujets ont été traités, il fut

Résolution 2019-125

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2019-12, qui confirme les procédures du Conseil lors de sa réunion du 12 mars 2019.

ADOPTÉ

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Subséquentement, il fut

Résolution 2019-126

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Violaine Tittley

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil ajourne ses travaux jusqu'au 9 avril 2019 à la salle du Conseil du canton de Champlain à 19 h ou à la convocation du Maire ou de la greffière.

ADOPTÉ

La réunion a été ajournée à 20 h 05.

NORMAND RIOPEL, MAIRE

ALISON COLLARD, GREFFIÈRE